



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Limoges, le lundi 19 septembre 2016

Monsieur Glandières et Monsieur Pérol,
Inspecteurs d'académie,
Inspecteurs pédagogiques régionaux en Sciences
de la Vie et de la Terre

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de SVT

S/c de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement
de l'enseignement public et privé

Objet : Objet : lettre de rentrée année scolaire 2016 - 2017

Service
Secrétariat des IA-IPR
Affaire suivie par
Gaël Glandières
Jean-Marc Pérol
Références
GG / J-M P
Téléphone
05 55 11 43 29
Ce.ipr@ac-limoges.fr
Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Chères et chers collègues,

Cette lettre de rentrée est pour moi la première occasion de prendre contact avec l'ensemble des enseignants de Sciences de la vie et de la Terre de l'académie de Limoges. En ces premiers jours de l'année scolaire, j'adresse à chacune et chacun mes vœux de réussite et d'épanouissement professionnel dans les missions que vous exercez quotidiennement pour la réussite de nos élèves. Qu'il me soit permis également de souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement affectés qui rejoignent l'académie.

Dès ma prise de fonction, Jean-Marc Pérol m'a fait part des qualités professionnelles et humaines des équipes pédagogiques, de l'équipe de formateurs disciplinaires mais également de vos engagements personnels et collectifs dans les actions de formation menées depuis de nombreuses années. Ceci constitue une richesse, un véritable atout pour la réussite des élèves au regard des évolutions pédagogiques qui prennent forme dès cette rentrée notamment au collège.

La refondation de l'Ecole de la République entre dans sa quatrième année et la circulaire de rentrée 2016 présente l'ensemble des directives qui s'appliquent dès cette rentrée. Je vous invite à en prendre connaissance sur le site du Ministère :
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100720

Former chaque élève afin qu'il devienne un citoyen éclairé, instruit, éduqué, cultivé et porteur des valeurs de la République. Tel est l'enjeu de la refondation de l'Ecole. Dans ce cadre, je souhaite attirer votre attention sur la diversité des démarches pédagogiques dans les enseignements de notre discipline.

Cette diversité des démarches pédagogiques n'est pas chose nouvelle en Sciences de la vie et de la Terre. La pédagogie par contrat est au cœur de notre métier. Quelles que soient les stratégies planifiées par l'enseignant, un problème contextualisé est à résoudre. L'élève peut être en recherche de la solution et il est invité dans une démarche d'investigation, une démarche expérimentale. A contrario, l'enseignant peut fournir la solution et l'élève est alors amené à rechercher les arguments dans le contexte posé : c'est la démarche d'argumentation.

Les TPE au lycée et dorénavant les nouveaux programmes de collège renforcent et enrichissent la différenciation pédagogique par la démarche de projet.

Cette démarche de projet doit constituer un axe fort dans les situations d'apprentissage. Elle consiste à concevoir, innover, créer et réaliser une production à partir d'un questionnement qui fait sens pour le citoyen ou pour la société. Mener à terme un projet, c'est pour l'élève l'amener à faire des choix, à adopter et planifier des procédures, déployer sa créativité, convoquer des connaissances. C'est également développer l'esprit de responsabilité et d'engagement de chacun et celui d'entreprendre et de coopérer avec les autres. La palette des démarches pédagogiques révèle ainsi un champ de possibles, l'objectif étant de diversifier les situations d'apprentissage mises en œuvre dans la classe et de choisir celle qui paraît adaptée à un contexte donné.

Je ne peux que vous encourager à expérimenter dans la mesure du possible cette diversité des démarches auprès de vos élèves avec pour objectif de les rendre compétents, c'est-à-dire capables de faire face à la complexité du monde qui les entoure et dans lequel ils vivent. A ce propos, je vous recommande de consulter une courte vidéo de Marcel LEBRUN, enseignant à l'Université de Louvain(<https://www.youtube.com/watch?v=jP0C4tg6FVI>). Diversité des démarches et enseignement par compétences sont par conséquent intimement liés. Pour l'élève dans son parcours de formation, c'est l'occasion renouvelée de mobiliser des connaissances, des capacités dans des contextes qui vont donner du sens. S'interroger sur la diversité des démarches pédagogiques révèle la cohérence de la refondation de l'Ecole et du parcours de formation de l'élève. Cette cohérence se traduit par les mesures appliquées dès cette rentrée :

- La mise en œuvre au collège de programmes de cycles, rédigés en termes de compétences et de connaissances associées, ancrés dans le nouveau socle en cohérence verticale avec les programmes à suivre en lycée.
- La mise en place des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires au cycle 4 qui s'inscrivent dans une démarche de projet. Cette démarche sera réinvestie par la suite au lycée au sein des Travaux Personnels Encadrés.
- De nouvelles modalités d'évaluation des compétences selon une échelle de référence constituée de quatre niveaux de maîtrise.
- Un Diplôme National du Brevet rénové : l'évaluation des compétences du socle constitue la part de contrôle continu, les EPI et les parcours éducatifs concourent à l'épreuve orale.
- Un apprentissage progressif aux tâches complexes au collège, qui se poursuit au lycée et qui trouve sa place au baccalauréat aux ECE et aux épreuves écrites.

Placer les élèves dans une diversité de démarches, les rendre acteurs et compétents conduisent par là même l'enseignant à changer de posture. En interaction avec les élèves, il devient scénariste, expert et accompagnateur. Scénariste en anticipant la conduite d'un véritable scénario pédagogique co-construit avec les élèves et en mettant en place des stratégies de différenciation. Expert parce qu'il apporte aux élèves les ressources nécessaires à la conduite de la recherche, du projet, de l'investigation. Accompagnateur en aidant les élèves à expliciter la problématique, à faire le bilan sur les étapes et l'évaluation de ce qui est produit.

Les évolutions induites par la refondation de l'Ecole sont prenantes pour les professionnels de l'éducation que vous êtes et que nous sommes. Ces évolutions sont source de créativité, d'innovations pour les enseignants. Comme tout changement, elles peuvent aussi déstabiliser.

Je tiens à insister sur le fait qu'en qualité d'inspecteur pédagogique régional, mon rôle est de vous accompagner, de vous conseiller dans la mise en œuvre de vos enseignements. Nous aurons l'occasion de nous retrouver sur ces sujets lors des formations, et notamment celles spécifiques à la réforme du collège qui se poursuivent cette année. Par ailleurs, les ressources nationales d'accompagnement des nouveaux programmes sont téléchargeables

et enrichies régulièrement sur le site Eduscol (<http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>).

Cependant, face à des questionnements éventuels d'ordre pédagogique, je vous demande de ne pas hésiter à m'en faire part.

L'inspection au sein des établissements scolaires permet certes de s'assurer de la qualité des enseignements dispensés aux élèves au regard des textes en vigueur et répond au besoin de gestion de carrières des enseignants. Mais je tiens à souligner que son objectif principal est l'accompagnement et la formation des personnels enseignants.

Le Plan académique de formation 2016/2017, dont les inscriptions individuelles ont lieu jusqu'au 30 septembre 2016, s'inscrit dans cette démarche. Je vous invite à le consulter dans les domaines des Sciences de la vie et de la Terre, des TIC et des actions transversales. Je vous recommande tout particulièrement la formation sur « le microbiote intestinal » d'une part et celle sur « la conscience et le cerveau », toutes deux animées par des personnalités scientifiques de renommée internationale (accès et inscriptions au PAF 2016/2017 : <http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-education-orientation-dafpen.html>).

Dans l'attente de vous rencontrer, je renouvelle mes remerciements pour votre engagement quotidien auprès de vos élèves, au sein de vos établissements. Contribuant à la formation des citoyens de demain, c'est un engagement noble dans l'un des piliers de la République : l'Ecole.

Bien cordialement,



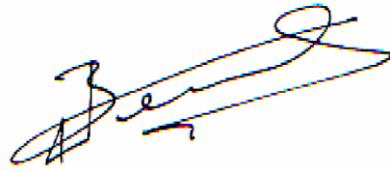
Gaël GLANDIERES
IA-IPR de Sciences de la vie et de la Terre

Chères et chers collègues,

L'heure est venue pour moi de passer le relai à Gaël qui, comme vous pouvez en juger par les propos ci-dessus, s'inscrit pleinement dans les objectifs qui ont guidés notre action pédagogique depuis de nombreuses années en SVT dans l'académie.

Je suis particulièrement fier du travail commun que nous avons ainsi accompli dans l'intérêt premier de la formation des élèves confiés à notre système éducatif. Je vous remercie toutes et tous de m'avoir permis d'accomplir avec un réel plaisir ma mission d'accompagnement auprès de vous dans l'évolution rendue obligatoire au fil du temps des pratiques didactiques et des procédures pédagogiques pour adapter au mieux notre enseignement aux exigences et aux besoins tant institutionnels que sociétaux. Je vais ainsi pouvoir entamer cette nouvelle partie de ma vie avec sérénité et sans aucun regret.

J'arrête là des propos qui, pour paraphraser MONTHERLANT, risqueraient de prendre le goût du tombeau pour vous souhaiter plein de joies et de bonheurs dans l'accomplissement de votre beau métier.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Marc Perol'. The signature is stylized with a large initial 'J' and a long, sweeping underline.

Jean-Marc PEROL
IA-IPR sortant de Sciences de la Vie et de la Terre